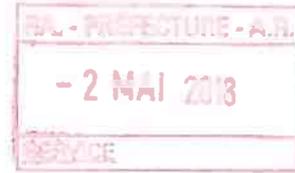


MAIRIE



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^e Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^e Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	<i>09</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>07</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>02</i>
<i>Pour</i>	<i>08</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Contentieux au Tribunal Administratif de PAU – Affaire DUPUY.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le contentieux opposant la Commune de Loubieng et Monsieur Mickaël DUPUY.

Il précise que par une requête et un mémoire, enregistrés le 30 mars 2016 et le 27 février 2017, Monsieur Mickael Dupuy, représenté par Maître Enard-Bazire, avocat au barreau de Rouen, demande au tribunal administratif de PAU d'annuler le certificat d'urbanisme du 17 février 2016 par lequel le maire de la Commune de Loubieng a décidé que l'opération en vue de la réalisation d'une maison à usage d'habitation sur les parcelles cadastrées section AV n° 342 et 343 n'était pas réalisable et de mettre à la charge de la Commune de Loubieng le paiement d'une somme de 1 500 € en application des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. Par un mémoire en défense, enregistré le 3 février 2017, la Commune de Loubieng représentée par Maître Le Corno, avocat au barreau de Pau, conclut au rejet de la requête et à ce que soit mis à la charge de M. Dupuy le paiement de la somme de 2 400 € en application des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative

Monsieur le Maire informe les conseillers que notre Commune a reçu notification du jugement du Tribunal Administratif de PAU en date du 13 mars 2018.

Il donne lecture dudit document qui énonce que la requête de Monsieur Dupuy est rejetée et que Monsieur Dupuy devra verser à la Commune de Loubieng la somme de 1 200 (mille deux cents) euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative,

Monsieur le Maire précise toutefois que ce jugement peut-être frappé d'appel de la Cour Administrative d'Appel de BORDEAUX par Monsieur Mickaël DUPUY dans le délai de deux mois à compter de sa notification par le greffe.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de restituer à la Communauté de Communes de Lacq-Orthez les frais de justice de l'article L. 761-1 du code de justice administrative, relatifs au jugement n°1600575 du 13 mars 2018 du Tribunal administratif de Pau. En effet, la Communauté de communes de Lacq-Orthez avait pris en charge les frais liés à ce contentieux, par délibération du conseil communautaire en date du 20 juin 2016.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

PREND acte de la décision du Tribunal Administratif de PAU en date du 13 mars 2018,

DECIDE de procéder à la restitution intégrale des frais de justice à la Communauté de communes de Lacq-Orthez dès que ceux-ci auront été perçus.

AUTORISE et CHARGE le Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



(Handwritten signature)

MAIRIE

Mairie de Loubieng
400 chemin de l'Église
64300 LOUBIENG
Tél : 0559691911
Courriel : mairie@loubieng.fr



Bordereau d'envoi réservé à la transmission des documents budgétaires en Préfecture – Pôle contrôle de Légalité.

OBJET	Nombre de pièces	OBSERVATIONS
<input type="checkbox"/> budget primitif 2018– Lotissement Communal <input type="checkbox"/> document budgétaire <input type="checkbox"/> copie de la délibération	1 1	Transmis pour contrôle
<input type="checkbox"/> compte administratif 2017 – Lotissement Communal <input type="checkbox"/> document budgétaire <input type="checkbox"/> délibération vote CA <input type="checkbox"/> délibération affectation du résultat <input type="checkbox"/> délibération compte de gestion	1 1 1 1	
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> budget primitif 2018– Commune <input type="checkbox"/> document budgétaire <input type="checkbox"/> copie de la délibération	1 1	
<input type="checkbox"/> compte administratif 2017– Commune <input type="checkbox"/> document budgétaire <input type="checkbox"/> délibération vote CA <input type="checkbox"/> délibération affectation du résultat <input type="checkbox"/> délibération compte de gestion	1 1 1 1	
<input type="checkbox"/> budget primitif 2018 – Caisse des Ecoles <input type="checkbox"/> Néant : Copie délibération clôturant le budget caisse des écoles au 31/12/2017	1	
<input type="checkbox"/> compte administratif 2017– Caisse des Ecoles <input type="checkbox"/> document budgétaire <input type="checkbox"/> délibération vote CA <input type="checkbox"/> délibération compte de gestion	1 1 1	



A Loubieng, le 24 avril 2018
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^{ème} Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^{ème} Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

Membres en exercice	09
Membres Présents	06
Membre Absent	02
Pour	07
Contre	00
Abstention	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Commune – Vote du Compte Administratif 2017

Monsieur Francis LARROQUE, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Jacques LAULHÉ, 1^{er} Adjoint au Maire, pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal vote le Compte administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

•	Dépenses :	Prévus :	140 850,00 €
		Réalisé :	26 028,45€
		Reste à réaliser :	0,00 €
•			
•	Recettes :	Prévus :	140 850,00 €
		Réalisé :	17 353,03€
		Reste à réaliser :	0,00

FONCTIONNEMENT :

•	Dépenses :	Prévus :	401 818,00€
		Réalisé :	208 466,59€
		Reste à réaliser :	0,00€

• Recettes : Prévus : 401 818,00€
Réalisé : 403 766,43€
Reste à réaliser : 0,00€

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

• Investissement : - 8 675,42€
• Fonctionnement + 195 299,84€
• Résultat Global : + 186 624,42€

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1° Adjoint), Hervé BERGEROT (° Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2° Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	<i>09</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>07</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>02</i>
<i>Pour</i>	<i>08</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – Budget Commune.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- DECLARE :

- que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur fait apparaître une différence de 450,95 € avec le compte administratif 2017 dressé par la Commune,
- que cette différence est due à la non intégration par la Commune du résultat de clôture du budget annexe CCAS de 450,95 € ; budget annexe supprimé par délibération du conseil municipal en date du 24 novembre 2015,
- d'affecter au 002 « résultat reporté en fonctionnement » du budget primitif 2018 de la Commune de Loubieng la somme de 450,95 € au résultat de fonctionnement constaté.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^o Adjoint), Hervé BERGEROT (2^o Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^o Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	<i>09</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>07</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>02</i>
<i>Pour</i>	<i>08</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Commune – Affectation du Résultat 2017

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	70 284,84 €
- un excédent reporté de :	125 015,00 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 195 299,84 €

- un déficit d'investissement de :	8 675,42 €
- un déficit de restes à réaliser de :	0,00 €

Soit un besoin de financement de : 8 675,42 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCEDENT	195 299,84 €
--	--------------

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	8 675,42 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	186 624,42 €
	+ 450,95 €
TOTAL	187 075,37 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	8 675,42 €

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



A handwritten signature in black ink, written over the red stamp.

MAIRIE



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1° Adjoint), Hervé BERGEROT (° Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2° Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

Membres en exercice	09
Membres Présents	07
Membre Absent	02
Pour	08
Contre	00
Abstention	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Commune – Vote du Budget Primitif 2018

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée délibérante le budget primitif de l'exercice 2018 et lui demande de se prononcer.

Le Conseil municipal après avoir discuté le projet,

DECIDE de voter ce budget par chapitre qui se résume de la façon suivante :

- * Dépenses de fonctionnement..... **448 575,37 euros**
- * Recettes de fonctionnement **448 575,37 euros**

- * Dépenses d'investissement..... **200 516,84 euros**
- * Recettes d'investissement **200 516,84 euros**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^{ème} Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^{ème} Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	<i>09</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>07</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>02</i>
<i>Pour</i>	<i>08</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: FIXATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR L'ANNÉE 2018

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des quatre grands impôts locaux notamment :

- les limites de chacun, d'après la loi du 10 janvier 1980,
- les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

Le Conseil Municipal,

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de : 130 409 €,

Après en avoir délibéré,

Fixe les taux d'imposition pour l'année 2018 comme suit :

TAXES	RAPPEL TAUX 2017	BASES NOTIFIÉES 2018	TAUX 2018 (p)	PRODUIT ATTENDU 2018
TH	10,61%	572 200 €	10,61%	60 710 €
FB	12,05%	384 300 €	12,05%	46 308 €
FNB	46,97%	49 800 €	46,97%	23 391 €
TOTAL				130 409 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



COMMUNE : **349 LOUBIENG**

ARRONDISSEMENT : **64 PAU**

TRESORERIE SPL : **TRESORERIE ORTHEZ**



N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	5 868
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	124
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
Taxe foncière (non bâti) :	1 888
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	0
b. Réduction des bases des créations d'établissements	0
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Autres allocations	0
Dotation pour perte de THLY :	

2. BASES NON TAXEES 14	
Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	11 831
3. CVAE 15	
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrèvée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFER 18	
Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 16

	Taux moyens communaux de 2017, au niveau départemental 14		Taux 2017 des EPCI 16	Taux plafonds 2018 15	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2018 (col.15 – col.16) 17
	national 13	départemental 14			
Taxe d'habitation.....	24,47	24,15	5,62000	61,18	55,56
Taxe foncière (bâti).....	21,00	15,93	0,50800	52,50	51,99
Taxe foncière (non bâti).	49,46	40,22	1,73000	123,65	121,92
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17	
Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2017 : national	>>>
communal	>>>
Taux de CFE perçue en 2017 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	25,37

DIMINUTION SANS LIEN 18

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

COMMUNE : **349 LOUBIENG**

ARRONDISSEMENT : **64 PAU**

TRESORERIE SPL : **TRESORERIE ORTHEZ**



N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (3)

Taxe d'habitation :	5 868
Taxe foncière (bâti) :	124
a. Personnes de condition modeste	0
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
Taxe foncière (non bâti) :	1 888
Taxe professionnelle / CFE :	0
a. Dotation unique spécifique (TP)	0
b. Réduction des bases des créations d'établissements	0
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	0
d. Autres allocations	0
Dotation pour perte de THLY :	0

2. BASES NON TAXEES (4)
Bases exonérées par le conseil municipal

Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	11 831

3. CVAE (5)

a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrèvée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFR (8)

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (6)

	Taux moyens communaux de 2017, au niveau départemental		Taux 2017 des EPCI (col.15 – col.16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2018 (col.15 – col.16)
	national	départemental		
Taxe d'habitation.....	24,47	24,15	5,62000	55,56
Taxe foncière (bâti).....	21,00	15,93	0,50800	51,99
Taxe foncière (non bâti).	49,46	40,22	1,73000	121,92
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (7)

Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2017 : national	>>>
communal	>>>

Taux de CFE perçue en 2017 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

25,37

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^{ème} Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^{ème} Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

Membres en exercice	09
Membres Présents	07
Membre Absent	02
Pour	08
Contre	00
Abstention	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Primitif 2018 : vote des subventions aux associations.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé lors du vote de son budget primitif 2018 qu'une somme de 5 765 € serait octroyée aux associations et qu'il convient dès lors de se prononcer sur les modalités de répartitions.

En fonctions des projets et actions envisagées, Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

6574	Subventions 2018	Nom Association	Montant en €
		ACCA DE LOUBIENG	300,00
		ASS CPE ECOLE DE LOUBIENG	685,00
		COMITE DES FETES	4 600,00
		MÉMOIRE DU CANTON DE LAGOR	180,00
		TOTAL	5765,00

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

ACCEPTE le tableau présenté ci-après :

6574	Subventions 2018	Nom Association	Montant en €
		ACCA DE LOUBIENG	300,00
		ASS CPE ECOLE DE LOUBIENG	685,00
		COMITE DES FETES	4 600,00
		MéMOIRE DU CANTON DE LAGOR	180,00
		TOTAL	5765,00

CHARGE le Maire de procéder aux formalités nécessaires au mandatement des sommes votées,

DEMANDE au Maire de procéder à l'actualisation du document annexe budgétaire du budget primitif 2018 tel qu'il est présenté en annexe,

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



A handwritten signature in black ink, written over the bottom portion of the red circular stamp.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT			
			FONCTIONNEMENT		
	NEANT				
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				5 765,00
	Subvention 2018		ACCA DE LOUBIENG	Association	300,00
	Subvention 2018		ASS CPE ECOLE DE LOUBIENG	Association	685,00
	Subvention 2018		COMITE DES FETES	Association	4 600,00
	Subvention 2018		MéMOIRE DU CANTON DE LAGOR	Association	180,00



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Mairie



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^o Adjoint), Hervé BERGEROT (2^o Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^o Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

Membres en exercice	09
Membres Présents	07
Membre Absent	02
Pour	08
Contre	00
Abstention	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: DÉTERMINATION DU TYPE DE FACTURES A IMPUTER A L'ARTICLE "FETE ET CEREMONIES" DU BUDGET PRIMITIF 2018

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est souhaitable que le Conseil Municipal prenne une délibération de principe autorisant l'engagement de telle ou telle catégorie de dépenses à imputer à l'article 6232. Cette délibération fixera les principales caractéristiques des dépenses visées et l'ordonnateur mandatera suivant les limites établies par cette décision.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE l'engagement des catégories de dépenses suivantes et leur imputation à l'article 6232 dans le Budget Primitif 2018 dans la limite de l'enveloppe budgétaire de cet article :

- Gerbes de fleurs,
- Apéritifs,
- Cadeaux ou récompenses,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



MAIRIE



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1° Adjoint), Hervé BERGEROT (°Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2° Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	09
<i>Membres Présents</i>	07
<i>Membre Absent</i>	02
<i>Pour</i>	08
<i>Contre</i>	00
<i>Abstention</i>	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Versement indemnité Percepteur pour l'année 2018

Monsieur le Maire expose au Conseil que la commune est appelée à demander le concours de Monsieur Didier BREMBILLA, receveur municipal, pour des prestations de conseil en matière économique, financière et budgétaire.

Ces prestations peuvent être rémunérées par les collectivités locales sur la base des arrêtés interministériels des 21 mars 1962 et 16 décembre 1983.

Considérant les services rendus,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer à Monsieur Didier BREMBILLA, à taux plein, les indemnités prévues aux textes susvisés pour l'année 2018.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

MAIRIE



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1° Adjoint), Hervé BERGEROT (°Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2° Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

Membres en exercice	09
Membres Présents	07
Membre Absent	02
Pour	08
Contre	00
Abstention	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Commune – Amortissement des biens en 2018

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les délibérations décidant des durées d'amortissement des biens renouvelables.

Il présente aux membres du conseil le tableau d'amortissement de la Commune de Loubieng et les biens à intégrer dans le Budget Primitif pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTE le tableau d'amortissement des biens de la commune de Loubieng joint en annexe,

DECIDE d'intégrer dans le budget primitif 2018 les biens concernés,

A PREVOIR AU BP 2018	28183	1,65 €
	28184	91,00€
	28188	61,40€

TOTAL Recettes chapitre 040	154,05 €
------------------------------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Larroque", written over the bottom right portion of the red stamp.

Dotations aux Amortissement de l'exercice

N°INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DURÉE	VALEUR BRUTE	COMPTE	DOTATION DE L'ANNÉE	VALEUR NETTE COMPTABLE (VNC) FINALE
129	3 CLES WIFI ECOLE	5 an(s)	84,11	28183	1,65	0,00
				28183 Somme	1,65	
132	CLASSTOUT ALU	10 an(s)	409,62	28184	40,00	248,66
133	PLAQUE VITRO	10 an(s)	251,30	28184	25,00	151,17
134	MACHINE A LAVER	10 an(s)	269,00	28184	26,00	164,10
				28184 Somme	91	
110	GUIRLANDES LUMINEUSES	10 an(s)	598,00	28188	61,40	0,00
				28188 Somme	61,4	
				Total	154,05	

Date, cachet et signature de l'ordonnateur



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^{ème} Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^{ème} Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	<i>09</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>06</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>02</i>
<i>Pour</i>	<i>07</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Lotissement – Vote du Compte Administratif 2017

Monsieur Francis LARROQUE, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Jacques LAULHÉ, 1^{er} Adjoint au Maire, pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal vote le Compte administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

•	Dépenses :	Prévus :	19 158,00 €
		Réalisé :	8 023,89€
		Reste à réaliser :	0,00 €
•			
•	Recettes :	Prévus :	19 158,00 €
		Réalisé :	0,00 €
		Reste à réaliser :	0,00

FONCTIONNEMENT :

•	Dépenses :	Prévus :	15 538,00€
		Réalisé :	256,08€
		Reste à réaliser :	0,00€

- | | | |
|------------|--------------------|------------|
| Recettes : | Prévus : | 15 538,00€ |
| | Réalisé : | 256,08€ |
| | Reste à réaliser : | 0,00€ |

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

- | | |
|-------------------|--------------|
| Investissement : | - 8 023,89 € |
| Fonctionnement | 0,00€ |
| Résultat Global : | - 8 023,89 € |

Ainsi fait et délibéré les jours,
 mois et an que dessus, et ont
 signé au registre les membres présents,
 Pour extrait,
 Le Maire,
 Francis LARROQUE.



(Handwritten signature in black ink)



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^e Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^e Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	<i>09</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>07</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>02</i>
<i>Pour</i>	<i>08</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – Budget Lotissement.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- DECLARE :

- que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur fait apparaître une différence avec le compte administratif 2017 dressé par la Commune,
- que cette différence est due à la non intégration par la Commune des résultats antérieurs reportés de fonctionnement et d'investissement,
- d'affecter :
 - au 002 « résultat reporté en fonctionnement » du budget primitif 2018 du Lotissement la somme de + 21 976,39 €
 - au 001 « résultat reporté en investissement » du budget primitif 2018 du Lotissement la somme de + 19 804,25€.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1° Adjoint), Hervé BERGEROT (° Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2° Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	09
<i>Membres Présents</i>	07
<i>Membre Absent</i>	02
<i>Pour</i>	08
<i>Contre</i>	00
<i>Abstention</i>	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Lotissement – Affectation du Résultat 2017

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	0,00 €
- un excédent reporté de :	21 976,39 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 21 976,39 €

- un excédent d'investissement de :	11 780,36 €
- un déficit de restes à réaliser de :	€

Soit un excédent de financement de : 11 780,36 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCEDENT 21 976,39 € €

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	21 976,39 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	11 780,36 €

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



A handwritten signature in black ink, written over the red stamp. The signature is stylized and appears to be the name of the Mayor, Francis Larroque.



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^{ème} Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^{ème} Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

Membres en exercice	09
Membres Présents	07
Membre Absent	02
Pour	08
Contre	00
Abstention	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Lotissement – Vote du Budget Primitif 2018

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée délibérante le budget primitif de l'exercice 2018 et lui demande de se prononcer.

Le Conseil municipal après avoir discuté le projet,

DECIDE de voter ce budget par chapitre qui se résume de la façon suivante :

- * Dépenses de fonctionnement..... **99 756,75 euros**
- * Recettes de fonctionnement **99 756,75 euros**

- * Dépenses d'investissement..... **48 780,36 euros**
- * Recettes d'investissement **48 780,36 euros**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^{ème} Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^{ème} Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	<i>09</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>06</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>02</i>
<i>Pour</i>	<i>07</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Budget Caisse des Ecoles – Vote du Compte Administratif 2017

Monsieur Francis LARROQUE, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Jacques LAULHÉ, 1^{er} Adjoint au Maire, pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal vote le Compte administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

•	Dépenses :	Prévus :	0,00 €
		Réalisé :	0,00 €
		Reste à réaliser :	0,00 €
•			
•	Recettes :	Prévus :	0,00 €
		Réalisé :	0,00 €
		Reste à réaliser :	0,00 €

FONCTIONNEMENT :

•	Dépenses :	Prévus :	1 423,34 €
		Réalisé :	286,86 €

	Reste à réaliser :	0,00€
•	Recettes :	
	Prévus :	1 423,34 €
	Réalisé :	923,34€
	Reste à réaliser :	0,00€

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

•	Investissement :	0,00 €
•	Fonctionnement :	636,48 €
•	Résultat Global :	636,48 €

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^{ème} Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^{ème} Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

Membres en exercice	09
Membres Présents	07
Membre Absent	02
Pour	08
Contre	00
Abstention	00

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – Budget Caisse des Ecoles.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jacques LAULHÉ (1^{er} Adjoint), Hervé BERGEROT (2^{ème} Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE et Jérémy LAUDA ; Madame Sandy LARROQUE.

Absente et excusée : Amandine POUSTIS (2^{ème} Adjoint)

Absent : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA

<i>Membres en exercice</i>	<i>09</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>07</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>02</i>
<i>Pour</i>	<i>08</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Madame Amandine POUSTIS a donné procuration à Monsieur Hervé BERGEROT pour l'ensemble des votes.

OBJET: Clôture du budget « caisse des Écoles ».

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la compétence école a été transférée au syndicat des Quatre Moulins au 1^{er} septembre 2017.

La Commune n'étant plus compétente, elle ne peut plus réaliser de dépenses dans ce domaine. Le budget de la Caisse des écoles n'a donc plus vocation à perdurer, l'ensemble des activités étant désormais assurées au niveau du syndicat. Le Maire propose donc au conseil de clôturer ce budget au 31 décembre 2017.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE en raison du transfert de la compétence au syndicat SIVU des Quatre Moulins de clôturer le budget de la caisse des écoles au 31 décembre 2017

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.

